

Février 2026

Justificatif de la maîtrise foncière du projet de parc éolien de la Plaine du Nutin

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Département : VIENNE (86)

Commune : SURIN

Tome 3 du Dossier de Demande
d'Autorisation Environnementale



Maître d'ouvrage

ENERTRAG POITOU-CHARENTES XIV
9 Mail Gay Lussac
95000 NEUVILLE-SUR-OISE

Étude réalisée et assemblée par

ENCIS Environnement
90 rue Buck Clayton
87000 LIMOGES

Localisation du projet

Le tableau ci-après présente les parcelles concernées par les ouvrages du projet, ainsi que les emprises surfaciques et linéaires estimatives du projet sur ces parcelles (**Cf. Tome 10 – Plans réglementaires**) :

	Commune	Parcelle	Lieu-dit	Surface de la parcelle	Survol des pales	Voirie définitive et plateformes de montage	Voirie existante renforcée	Voirie temporaire	Fondations et talus
Éolienne PN1									
Implantation	Surin	ZB0017	Le Pâtural de la Bigauderie	489 383	17 908	2 524		1 450	932
Éolienne PN2									
Implantation	Surin	ZB0007	La Plaine Verte	114 067	13 082	2 305		1 609	932
Survol	Surin	ZB0004	La Plaine Verte	108 407	241				
Survol	Surin	ZB0005	La Plaine Verte	6 213	883				
Survol	Surin	ZB0006	La Plaine Verte	21 786	3 701				
Éolienne PN3 et poste de livraison									
Implantation	Surin	0B0001	Pièce de Mont Laurier	112 075	17 908	2 121		873	954,5
Voiries existantes renforcées et autres voiries temporaires									
Renforcement	Surin	Voie communale n°1					6 566		
Renforcement	Surin	Chemin rural n°7 + ZD0033 + ZC0074					9 616		
Temporaire	Surin	ZC0001	Les Gaschets	81 449				792	
Temporaire	Surin	ZD0021	Le Châtaignier Pointu	90 684				857	
Total									
3 éoliennes et 1 poste de livraison									

Tableau récapitulatif de propriétés (Source : ENERTRAG)

Justificatif de la maîtrise foncière du terrain

ENERTRAG POITOU CHARENTES XIV SAS atteste sur l'honneur être en possession de toutes les autorisations foncières permettant la réalisation du projet éolien, notamment celles nécessaires au dépôt de la demande d'autorisation environnementale dudit projet; ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ces autorisations.

Justificatif de la maîtrise foncière du terrain par ENERTRAG POITOU CHARENTES XIV SAS

ENERTRAG POITOU CHARENTES XIV SAS atteste sur l'honneur s'être substitué à ENERTRAG SE en détention des accords de maîtrise foncière.

Annexes

Annexe 1 : Lettre d'attestation de la maîtrise foncière

Annexe 2 : Justificatifs fonciers

Annexe 1 : Lettre d'attestation de la maîtrise foncière



ENERTRAG POITOU CHARENTES XIV SAS
9, mail Gay Lussac
95000 Neuville-sur-Oise

Préfecture de la Vienne
7 place Aristide Briand
CS 30589
86021 POITIERS

Date

Le jeudi 24 avril 2025

Référence

FR PC PM

Objet

Dossier de Demande d'Autorisation
Environnementale

Contact

Brithany CAPA PAZ
Brithany.capa-paz@enertrag.comAttestation de maîtrise foncière –
Projet éolien de « La Plaine du Nutin »

Monsieur le Préfet,


Je soussigné Vincent Masureel, Président de la société **ENERTRAG ENERGIE SAS**, société par actions simplifiée au capital de 37.000 euros dont le siège social est situé 9 mail Gay Lussac, 95000 Neuville-sur-Oise, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le numéro 451 282 719,

Elle-même Présidente de la société **ENERTRAG POITOU CHARENTES XIV SAS**, société par actions simplifiée au capital de 3000 euros, dont le siège social est situé 9 mail Gay Lussac 95000 Neuville-sur-Oise, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le numéro 853 244 374,

Atteste sur l'honneur, conformément à l'article R.181-13 du Code de l'environnement, être en possession de toutes les autorisations foncières permettant la réalisation du projet éolien de La Plaine du Nutin situé sur la commune de Surin, et notamment nécessaires au dépôt de la demande d'autorisation environnementale dudit projet ; ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de nous conférer ces autorisations.

Ces autorisations sont émises par les propriétaires, exploitants agricoles, communes, et toute autre entité ou autorité dont l'autorisation est requise, et portent sur les parcelles d'implantation des éoliennes et du (ou des) poste(s) de livraison, ainsi que celles concernées par les survols, les chemins d'accès et le câblage électrique.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,


Monsieur Vincent MASUREEL
 Président de la société ENERTRAG ENERGIE SAS,
 Elle-même Présidente de ENERTRAG POITOU CHARENTES XIV SAS


 ENERTRAG Poitou Charentes XIV SAS
 9, mail Gay Lussac
 95000 Neuville-sur-Oise
 SIREN: 853 244 374 RCS Pontoise


 Tel. +33 1 30 30 60 09
 Fax +33 1 30 30 32 37


 contact-france@enertrag.com


 www.enertrag.com

n°TVA intracommunautaire: FR 37 853244374
 SaarlBj IBAN: DE10590500000315231947 BIC: SALDES33XXX
 Landesbank Saar - Ursulinenstrasse 2 - 66111 Saarbrücken - Allemagne

Annexe 2 : Justificatifs fonciers

ANNEXE 3 :

TITRE D'HABILITATION A CONSTRUIRE (DREAL, DAU, ETC.)

PROPRIETAIRE(S)	QUALITE
M. ou Mme (NOM, Prénom) : Jean Pierre Louis Auguste DUTHEIL	Qui déclare être (cocher) : <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> veuf (ve) <input type="checkbox"/> pacsé (e) <input type="checkbox"/> marié (e)
Né(e) le [REDACTED] à [REDACTED]	<input type="checkbox"/> usufruitier <input type="checkbox"/> nu-propiétaire <input type="checkbox"/> propriétaire
De nationalité [REDACTED] Demeurant à [REDACTED]	

Propriétaire(s) de la (des) parcelle(s) suivante(s) :

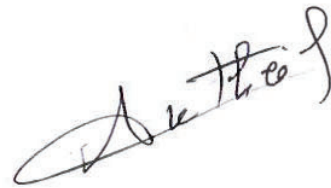
Sur la Commune de SURIN (86250),

Section	N°	Lieudit	Surface
B	1	Piece de Mont Laurier	11ha20a75ca

Autorise(ons) la Société ENERTRAG AG établissement France ou tout tiers qui viendrait dans ses droits à accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet notamment de Parc éolien, tel qu'exposé dans l'acte dont la présente autorisation est une annexe, sur les parcelles ci-dessus, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise dans cette mesure.

Fait à SURIN
Le 01/10/2021

Signature(s) :



ANNEXE 3 :

TITRE D'HABILITATION A CONSTRUIRE (DREAL, DAU, ETC.)

PROPRIETAIRE(S)	QUALITE
M. ou Mme (NOM, Prénom) : Bruneau Adrien Emile POIRIER	Qui déclare être (cocher) : <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> veuf (ve) <input type="checkbox"/> pacsé (e) <input type="checkbox"/> marié (e)
Né(e) le : [REDACTED] à [REDACTED]	<input type="checkbox"/> usufruitier <input type="checkbox"/> nu-propiétaire <input type="checkbox"/> propriétaire
De nationalité [REDACTED] Demeurant à : [REDACTED]	

Propriétaire(s) de la (des) parcelle(s) suivante(s) :

Sur la Commune de SURIN (86250),

Section	N°	Lieudit	Surface
ZB	5	Le Patural de la Bigaudrie	0ha62a13ca
ZB	6	Le Patural de la Bigaudrie	2ha17a86ca
ZB	12	Le Patural de la Bigaudrie	3ha77a57ca

Autorise(ons) la Société ENERTRAG AG établissement France ou tout tiers qui viendrait dans ses droits à accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet notamment de Parc éolien, tel qu'exposé dans l'acte dont la présente autorisation est une annexe, sur les parcelles ci-dessus, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise dans cette mesure.

Fait à SURIN
Le 03.08.2021

Signature(s) :



ANNEXE 3 :

TITRE D'HABILITATION A CONSTRUIRE (DREAL, DAU, ETC.)

PROPRIETAIRE(S)	QUALITE
M. ou Mme (NOM, Prénom) : Bruneau Adrien Emile POIRIER Né(e) le [REDACTED] à [REDACTED] De nationalité [REDACTED] Demeurant à : [REDACTED]	Qui déclare être (cocher) : <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> veuf (ve) <input type="checkbox"/> pacsé (e) <input type="checkbox"/> marié (e) <input type="checkbox"/> usufruitier <input type="checkbox"/> nu-proprétaire <input type="checkbox"/> propriétaire
M. ou Mme (NOM, Prénom) : Remi Maurice POIRIER Né(e) le [REDACTED] à [REDACTED] De nationalité [REDACTED] Demeurant à : [REDACTED]	Qui déclare être (cocher) : <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> veuf (ve) <input type="checkbox"/> pacsé (e) <input type="checkbox"/> marié (e) <input type="checkbox"/> usufruitier <input type="checkbox"/> nu-proprétaire <input type="checkbox"/> propriétaire

Propriétaire(s) de la (des) parcelle(s) suivante(s) :

Sur la Commune de SURIN (86250),

Section	N°	Lieudit	Surface
ZB	7	La Plaine Verte	11ha40a67ca

Autorise(ons) la Société **ENERTRAG AG établissement France** ou tout tiers qui viendrait dans ses droits à accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet notamment de Parc éolien, tel qu'exposé dans l'acte dont la présente autorisation est une annexe, sur les parcelles ci-dessus, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise dans cette mesure.

Fait à SURIN
Le 03.08.2021

Signature(s) :




ANNEXE 3 :

TITRE D'HABILITATION A CONSTRUIRE (DREAL, DAU, ETC.)

PROPRIETAIRE(S)	QUALITE
M. ou Mme (NOM, Prénom) : Guy Roger Gustave TEXEREAU Né(e) le [REDACTED] à [REDACTED] De nationalité [REDACTED] Demeurant à [REDACTED]	Qui déclare être (cocher) : <input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> veuf (ve) <input type="checkbox"/> pacsé (e) <input type="checkbox"/> marié (e) <input type="checkbox"/> usufruitier <input type="checkbox"/> nu-proprétaire <input type="checkbox"/> propriétaire

Propriétaire(s) de la (des) parcelle(s) suivante(s) :

Sur la Commune de SURIN (86250),

Section	N°	Lieudit	Surface
ZB	4	Le Patural de la Bigaudrie	10ha84a07ca
ZB	17	Le Patural de la Bigaudrie	48ha93a83ca
ZB	18	Le Patural de la Bigaudrie	3ha67a85ca

Autorise(ons) la Société **ENERTRAG AG établissement France** ou tout tiers qui viendrait dans ses droits à accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet notamment de Parc éolien, tel qu'exposé dans l'acte dont la présente autorisation est une annexe, sur les parcelles ci-dessus, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise dans cette mesure.

Fait à SURIN
Le 11.08.2021

Signature(s) :

